

Foire de Montpellier

Stratégie zéro déchet, on compte sur vous

Du 7 au 17 octobre, à l'occasion de la Foire internationale de Montpellier, la Métropole présente sur son stand sa nouvelle stratégie zéro déchet. Une invitation pour apprendre les bons gestes et réflexes pour réduire nos déchets tout en s'amusant.



Pourquoi avoir choisi le thème zéro déchet ?

La facture financière et environnementale des déchets explose. Mais la situation n'est pas irrémédiable. Chacun d'entre nous détient une part de la solution à ce problème et peut aider à construire un territoire zéro déchet. Dans ce contexte, la Métropole expose sa stratégie globale zéro déchet à la Foire internationale de Montpellier et présente les outils mis à disposition.

Nous partageons les mêmes valeurs

Trois sportifs de renom, le footballeur Téji Savanier du MHSC, la basketteuse Migna Touré du BLMA et le volleyeur Nicolas Le Goff du MHSC Volley (*photo*) sont des ambassadeurs qui participent à la stratégie zéro déchet. Car les valeurs du sport sont les mêmes que les valeurs citoyennes qui accompagnent le tri des déchets. À leur image, ayons tous ensemble l'esprit d'équipe pour respecter les règles et changer la donne !



Des animations et des jeux

Parce que l'on ne change pas ses habitudes en un clic, des animations permettront au public de s'informer et d'apprendre les bons gestes et comportements. Ceci grâce notamment à un jeu virtuel immersif pour apprendre à bien trier, un jeu buzzer avec des nombreuses questions sur les bonnes pratiques, un espace d'exposition incitant aux pratiques zéro déchet qui rappellera les consignes de tri avec un zoom sur le réemploi, le recyclage, la réduction des déchets (achat en vrac, zéro plastique...). Le tout complété par des ateliers réalisés en partenariat avec des associations locales tout au long la Foire, un espace dédié

40%
DE LA
POUBELLE GRISE
sont composés des restes
alimentaires, qui pourraient
retourner à la terre.

6M
D'EUROS PAR AN
Ce sont les économies qui
pourraient être réalisées à terme
si les 15 000 tonnes de verre
n'étaient pas encore déposées
dans la poubelle grise, mais dans
les points d'apport volontaire.

aux biodéchets (avec exposition de bioseaux, d'un composteur de jardin, d'un composteur de quartier...), et la diffusion de films.

C'est où ?

Foire internationale de Montpellier
Stand de Montpellier Méditerranée Métropole hall 2 allée B Pérols
Parc des expositions
montpellier3m.fr
foire-montpellier.com

VOUS
AVEZ UNE
QUESTION

montpellier3m.fr/dechets
Allo déchets : 0 800 88 11 77
(gratuit depuis un poste fixe)



ÉCO'systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

FOIRE DE MONTPELLIER p. 26-27
Stratégie zéro déchet, on compte sur vous

ÉNERGIES p. 28-29
La sobriété énergétique est déjà engagée

ASSAINISSEMENT p. 30-31
Modernisation de Maera, une priorité écologique

TRANSPORTS PUBLICS p. 32
Profitez de la gratuité

SOLIDARITÉ p. 33
Des actions pour aider les personnes sans domicile

La sobriété énergétique est déjà engagée

La hausse des prix de l'énergie conforte la stratégie de frugalité lancée par la Métropole pour réduire sa consommation d'énergie. Tour d'horizon.

01. L'objectif

La Métropole vise une réduction de consommation d'énergie drastique. Il s'agit de réduire de 40 % la consommation en gaz et en électricité des 70 bâtiments gérés par la Métropole d'ici 2026. Le processus ainsi enclenché amènera, par étapes, à avoir réduit de 60 % les consommations en 2050.

02. Le travail à faire

Les bâtiments et les équipements de la Métropole consomment 484 GWh d'énergie en moyenne. Un plan de sobriété du patrimoine a été élaboré. Il sera présenté le 3 octobre au Conseil de Métropole.

03. Du bon sens

Cela fait longtemps que les bâtiments de la Métropole n'activent le chauffage que lorsque la température est inférieure à 19 °C et utilisent la climatisation seulement quand elle dépasse 26 °C. La chasse au gaspillage est un réflexe acquis désormais. La bonne surveillance des consommations d'eau (bâtiments, espaces verts) permet aussi d'économiser près de 15 000 m³ par an.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION

L'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) est un service de conseils, libre et gratuit. Elle accompagne les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leur transition énergétique. Elle organise régulièrement des ateliers de sensibilisation à la sobriété.
04 67 91 96 91
alec-montpellier.org

04. Les bons outils

Les systèmes de chauffage et de climatisation des équipements sont pilotés et programmés à distance, ce qui permet de contrôler la température désirée quasi en temps réel. Les chaudières au fioul sont désormais bannies. Elles sont remplacées progressivement par des chaudières au bois, moins consommatrices en énergie. Par ailleurs, un vaste plan de remplacement des éclairages par des Leds est en cours sur le territoire métropolitain. À son terme, en 2026, il permettra de réduire de 30 % la consommation d'énergie. À cette date également, la moitié des véhicules de la flotte métropolitaine sera électrique.

05. Construire autrement

Chaque nouvel équipement que la Métropole construit prend désormais en compte les impératifs énergétiques. L'utilisation des énergies renouvelables est systématique et les architectes doivent utiliser des matériaux à faible contenu carbone ou de réemploi.

06. Produire son énergie, ça marche !

Le recours aux énergies renouvelables s'est accentué. La station d'épuration Maera va produire du biométhane (voir p. 30-31). Sur les 14 centrales photovoltaïques de la Métropole, cinq sont en autoconsommation (Cap Oméga, piscines Poséidon et Jany, Cité des Arts, futures Halles de l'innovation). Dans les deux ans qui viennent, la piscine Angelotti le sera également. En 2021, la production d'électricité renouvelable produite sur tous les équipements métropolitains représentait 26 GWh.



LES PISCINES TOUJOURS OUVERTES

Contrairement à celles d'autres collectivités, les piscines de la Métropole ne fermeront pas. « Pas question d'empêcher les enfants d'apprendre à nager ni de priver les habitants des bienfaits de la natation, indique Christian Assaf, vice-président de la Métropole, délégué aux Politiques sportives, même si, précise-t-il, les dépenses énergétiques vont augmenter l'an prochain. En 2021, les piscines représentaient une facture de 1 million d'euros d'électricité et de 930 000 euros de gaz. » Plusieurs pistes sont à l'étude pour rendre les piscines moins énergivores, notamment celle de réduire la température de l'eau (bassins et sanitaires) de 1 °C, soit entre 3 et 7 % d'économie de gaz. Les achats d'électricité passent par des contrats à terme via un groupement de commande d'achat piloté par le syndicat Hérault Énergie. Avec quelque 500 autres collectivités, la Métropole achète l'électricité 100 % verte sur le marché au meilleur prix au gré des opportunités.



La centrale de chauffage urbain de Port Marianne utilise du bois et produit de la chaleur, du froid et de l'électricité.

ÉNERGIES FOSSILES

Réduire sa dépendance

Le pétrole et le gaz sont les énergies à réduire le plus drastiquement. L'acquisition continue de modèles électriques pour la flotte de véhicules de la Métropole divisera par deux la facture d'essence en 2026. La consommation de gaz naturel est nettement à la baisse sur le réseau de chaleur qui alimente 10 000 logements. Le taux d'énergie renouvelable atteint 70 % du mix énergétique grâce au recours à la biomasse (cinq chaufferies bois), au biogaz d'ordures ménagères, à la géothermie et à la récupération de chaleur. En 2021, la valorisation de 88 GWh d'énergies renouvelables a permis de maîtriser les coûts de chauffage et d'eau chaude sanitaire avec une facture moyenne de 37 € par mois pour un logement de type T3.

1300 €

C'EST L'AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MÉTROPOLE

aux propriétaires, copropriétaires, habitants ou bailleurs, d'un logement individuel ou en copropriété, sans condition de ressources et cumulable avec les dispositifs existants.
montpellier3m.fr/renovationenergetique

« L'électricité achetée et utilisée dans les bâtiments de la Métropole et pour les véhicules est produite par les énergies renouvelables »



Isabelle Touzard, vice-présidente de la Métropole, déléguée à la Transition écologique et solidaire, maire de Murviel-lès-Montpellier

PLAN LUMIÈRES

Sobriété nocturne



Selon l'ADEME, l'éclairage public représente 18 % de la consommation d'énergie des communes, soit 78 000 points lumineux sur le territoire métropolitain. Un plan Lumières, mis en place l'an dernier, a conduit à l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h sur huit axes routiers de Montpellier, Castelnau-le-Lez, Clapiers et Montferrier-sur-Lez. 396 000 KWh d'économies annuelles sont attendues, soit 47 500 euros économisés par an pour le contribuable. Plusieurs communes (Castries, Clapiers, Prades-le-Lez, Murviel-lès-Montpellier et Sussargues) pratiquent l'extinction quasi totale des rues. D'autres sont à venir, comme Beaulieu (voir p.24).



ÉLECTRICITÉ

Un parking solaire

Le parking du palais des Sports Jacques Chaban-Delmas, à Castelnau-le-Lez, sera doté de huit ombrières photovoltaïques de 2 800 m². Elles seront composées de 1 400 modules (qui couvriront 220 places de parking) pour une production annuelle de 666 MWh, qui couvrira les besoins annuels en électricité de 260 foyers (hors chauffage), en étant directement réinjectée sur le réseau public d'électricité. Gain carbone : 237 tonnes de CO₂ par an.

Modernisation de Maera : une priorité écologique

Maera, la plus grande des 12 stations d'assainissement de la métropole, située à La Céréreide sur la commune de Lattes, va faire l'objet d'importants travaux de modernisation. Avec des enjeux de taille : augmenter sa capacité de traitement des eaux usées, réutiliser l'eau épurée, produire de l'énergie, améliorer le cadre de vie des riverains, tout en maintenant le service d'assainissement durant le chantier.

DES EAUX DE GRANDE QUALITÉ

Intégrant l'urgence écologique et climatique et ses déclinaisons sur le territoire, le projet Maera est pensé pour devenir un outil au service des objectifs de neutralité carbone et du Plan Climat Air Énergie Territoire de la Métropole. Dès la première année, la capacité de traitement de Maera est augmentée de 10 %, cela sans agrandir son emprise foncière. Les procédés de traitement allient sécurité et pérennité, ainsi que performances épuratoire et environnementale :

- traitement tertiaire qui permet l'atteinte d'une qualité de rejet supérieure à la situation actuelle,
- technologies compactes et sobres en consommation.

9 000
LOGEMENTS BBC
alimentés chaque année en gaz par Maera.

695 000
ÉQUIVALENT HABITANTS
C'est la capacité de traitement à l'issue de la modernisation.

165 M€

de budget. Un marché attribué au groupement OTV Sud (mandataire) / Véolia Eau/Razel/Bec/ GTM sud-ouest TP GC/ Bouygues énergies et services SAS / Egis eau/ Cabinet Merlin / Tourre Sanchis / AI project.

7 500
HABITANTS
seront alimentés en chaleur grâce à Maera.

UNE STATION À ÉNERGIE POSITIVE

Le projet de modernisation de la station d'épuration Maera s'inscrit dans la volonté forte de transformer la station de traitement des eaux en une usine sobre, tournée vers la production d'énergies renouvelables : biométhane envoyé dans le circuit de GRDF pour alimenter la ville en gaz et (ou) les bus TaM, chaleur pour alimenter ses ouvrages et le réseau SERM de chauffage urbain, électricité produite en autoconsommation via la pose de panneaux photovoltaïques.

DE L'EAU POUR DE NOUVEAUX USAGES

L'objectif : préserver les ressources en eau actuelles, en limitant leurs emplois, grâce à l'utilisation d'eau recyclée produite par la station pour les besoins agricoles, mais aussi pour de nouveaux usages. D'autres types d'utilisations de ces eaux seront testés sur le site : pour la défense incendie, le nettoyage des rues, de l'espace public et des réseaux. La station prévoit également de proposer ces eaux pour l'arrosage d'espaces verts, de vignes ou toute autre culture proche du site. Les installations pourraient ainsi à terme fournir jusqu'à 70 000 m³/j. 300 m² seront réservés à l'agroécologie avec la réalisation d'un jardin potager en toitures et de serres au sol, arrosés par les eaux traitées. Pour revisiter les pratiques agricoles conventionnelles et promouvoir la réutilisation des eaux usées.

PRIORITÉ DONNÉE AUX RIVERAINS ET À L'ENVIRONNEMENT

Une attention particulière est portée à la préservation de l'environnement et au cadre de vie des riverains, via une stratégie globale de limitation des bruits (renforcement des dispositifs acoustiques) et des odeurs (couverture de tous les ouvrages, désodorisation renforcée), et grâce à une intégration architecturale et environnementale soignée. Cela grâce à des aménagements inspirés par la nature, une toiture végétalisée, véritable canopée, accueillera un parcours de visite pédagogique, avec des espaces verts arborés. Un sentier de visite didactique permettra de comprendre l'utilité et le fonctionnement des ouvrages, une table d'orientation placée sur la toiture végétalisée offrira une vue à 360° pour découvrir le site et l'environnement du Pic Saint-Loup au littoral en passant par le bassin du Lez.



Une station dite « à énergie positive » qui produira deux fois plus d'énergie qu'elle n'en consomme.



René Revol, vice-président délégué à la Gestion raisonnée, écologique et solidaire de l'eau et de l'assainissement, maire de Grabels

“ Nous rentrons dans un processus d'économie circulaire. Maera régénérera les eaux usées en de nouvelles ressources pour le territoire. ”

19 COMMUNES SONT RELIÉES À MAERA

14 sont de la métropole :
Castries / Castelnau-le-Lez / Clapiers / Grabels / Jacou / Juvignac / Lattes / Le Crès / Montferrier-sur-Lez / Montpellier / Pérols / Prades-le-Lez / Saint-Jean-de-Védas / Vendargues
Hors métropole : Assas/une partie de Carnon / Palavas-les-Flots/Saint-Aunès/Teyran



CALENDRIER DES TRAVAUX

- Octobre 2022
Départ des études d'exécution
- Juin 2023
Départ des travaux
- Juin 2027
Fin des travaux

montpellier3m.fr

Profitez de la gratuité

Tramway, bus... Les transports en commun sont gratuits pour les moins de 18 ans et les plus de 65 ans tous les jours. Pour tous les habitants de la Métropole, les week-ends. Et, dès fin 2023, tous les jours. Une mesure phare du mandat pour augmenter le pouvoir d'achat et accélérer la transition écologique.

Comment bénéficier de la gratuité ?

Pour bénéficier de la gratuité, les voyageurs doivent demander un Pass gratuité (M'Ticket sur votre portable ou carte TaM). Pièces nécessaires : une photo et une pièce d'identité, un justificatif de domicile sur la Métropole et une autorisation parentale, pour toute personne âgée de 3 à 17 ans (les enfants de moins de 3 ans bénéficient de la gratuité sans Pass). Le Pass gratuité est valable au-delà d'un an jusqu'au prochain anniversaire de son titulaire. Une notification par mail est envoyée en amont du renouvellement. Munissez-vous d'un justificatif de domicile sur la Métropole et renouvelez votre Pass gratuité sur l'appli M'Ticket (si vous aviez déjà votre Pass gratuité sur votre smartphone), en ligne sur tam-voyages.com (si votre Pass gratuité est sur une carte TaM) ou en prenant rendez-vous en espaces mobilité.

Quels sont les avantages du M'Ticket ?

Pour obtenir votre Pass gratuité sur votre smartphone, téléchargez l'appli M'Ticket. Nouveau : depuis le 1^{er} septembre, l'option famille permet à un parent, à partir de son propre compte M'Ticket, de réaliser les demandes de création de Pass gratuité pour ses enfants et de détenir sur son smartphone l'ensemble des Pass gratuité en cours de validité de la famille.

Dois-je valider mon Pass gratuité ?

Oui. Le Pass gratuité, quelle que soit sa forme, doit être validé à chaque voyage. M'Ticket TaM : titre à valider sur l'appli avant de voyager et à présenter au conducteur de bus et aux contrôleurs. Carte TaM : à valider à chaque montée dans les bus et tramways du réseau.



200 000

C'EST LE NOMBRE D'HABITANTS DE LA MÉTROPOLE DÉTENANT UN PASS GRATUITÉ

à la fin du mois d'août, soit 30 % des déplacements en semaine et près de 40 % les week-ends. Un véritable succès qui touche déjà 64 % des moins de 18 ans et des plus de 65 ans.

tam-voyages.com

JE SUIS ABONNÉ(E) TAM ET RÉSIDE DANS LA MÉTROPOLE. COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE REMISE ?

Les abonnés TaM résidant dans l'une des 31 communes de la Métropole bénéficient d'une remise sur le prix de l'abonnement de 10 à 20 %. Rendez-vous sur votre Espace Mobilité en ligne, ou dans l'un des espaces mobilité TaM, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile dans la Métropole.

Solidarité

Des actions pour aider les personnes sans domicile

Plus de 2 000 personnes vivant dans la rue, en squats ou hébergement d'urgence, sont recensées sur le territoire, ainsi que 800 personnes dans des bidonvilles. La Métropole et ses partenaires mettent en œuvre des solutions pour accompagner et loger ces personnes en difficulté.



Clara Gimenez, vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.

“ Il est inacceptable de voir qu'en 2022 des personnes vivent toujours à la rue. C'est pourquoi la Métropole s'est engagée aux côtés de l'État pour connaître les publics et leurs besoins, et surtout pour développer une palette de solutions adaptées aux besoins (Bail d'Abord, pension de familles...) ; c'est une question de respect de la dignité humaine. ”

Le plan Logement d'abord

Éradiquer le sans-abrisme nécessite une action globale et systémique qui doit porter sur l'offre d'hébergements et de logements et sur l'amélioration des conditions de vie. Les axes d'intervention de la Métropole : améliorer la connaissance des sans-abri, produire du logement accessible, prévenir les expulsions, accompagner les ménages vers le logement et améliorer la veille sociale (errance, hygiène...)



Améliorer le quotidien des sans-abri (plan Pauvreté)

Les actions menées par la Ville et la Métropole sont diverses. Avec l'État, celles-ci constatent le manque de lieux d'accueil de jour pour les personnes à la rue et le difficile accès à l'hygiène. Avec un budget de 375 000 euros (État 50 %, Métropole 50 %), plusieurs actions (hors acquisition d'un lieu) sont en cours pour :

- la création d'un lieu d'accueil des familles à la rue.
- la distribution de kits hygiène au sein de lieux identifiés par les personnes à la rue (accueils de jour, bulle douche).
- le développement de services pour que les personnes à la rue puissent se doucher ou accéder à une toilette dans des conditions d'intimité satisfaisantes (Bulle douche nomade).

La pension de famille : une solution adaptée

La pension de famille est une petite structure destinée à accueillir, sans limitation de durée, des personnes au faible niveau de ressources dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde pour qui l'accès à un logement est difficile. Dans la métropole, il en existe cinq financées par l'État et la Métropole ; sept supplémentaires sont en cours de création, dont une nouvelle, ouverte en septembre à Castelnau-le-Lez (Zac Euréka). Gérée par l'association Isatis, elle se compose de 28 logements de type T1 meublés et équipés avec kitchenette. Une solution pérenne pour les personnes qui n'ont pas l'angoisse d'avoir à quitter les lieux.

184

PERSONNES À LA RUE (hors squats et hébergés) ont été recensées le soir du 20 janvier 2022 dont 83 % sur le territoire de Montpellier et 21 % sur d'autres communes de la Métropole (Grabels, Vendargues, Pérols, Juvignac).